

Le dépistage organisé du cancer du sein

Le programme de dépistage organisé vise à détecter des anomalies, à un stade précoce, avant l'apparition de symptômes du cancer du sein. Il s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans partout en France et est entièrement remboursé par l'Assurance maladie. Ce dépistage consiste à réaliser une mammographie complétée par une échographie si nécessaire et un examen clinique des seins.



Le cancer du sein reste le premier cancer chez la femme (plus de 61 000 nouveaux cas en 2023) et 1 femme sur 8 sera atteinte par ce cancer au cours de sa vie. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans plus de 90 % des cas. **Le moyen de détection est la mammographie** qui permet de dépister les cancers du sein présents avant tout symptôme.

Le dépistage, pour quelles femmes ?

Le programme de dépistage organisé du cancer du sein s'adresse aux femmes entre 50 et 74 ans, sans symptôme ni facteur de risque particulier. C'est en effet dans cette tranche d'âge que les femmes ont le plus de risques de développer un cancer du sein.

Avant 50 ans, vous ne bénéficiez pas du programme de dépistage organisé. Cependant, vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant, à votre gynécologue ou à votre sage-femme pour mettre en place un dépistage individuel si vous présentez un facteur de risque particulier (dont antécédents personnels ou familiaux de cancers du sein et/ou des ovaires). Une surveillance adaptée vous sera proposée et ce quel que soit votre âge.

Le dépistage « organisé » du cancer du sein

Il s'agit d'un programme national instauré par les pouvoirs publics pour les femmes de 50 à 74 ans et généralisé à l'ensemble du territoire depuis 2004.

En pratique, vous recevez, à partir de 50 ans et tous les deux ans, un courrier d'invitation vous expliquant la démarche à suivre et vous prendrez alors rendez-vous avec l'un des radiologues agréés que vous choisirez sur une liste transmise.

La mammographie

Une mammographie est une **radiographie des seins**. Dans le cadre du dépistage, elle permet notamment de détecter

des anomalies de petite taille, bien avant qu'elles ne soient palpables ou que des symptômes n'apparaissent.

Elle est réalisée avec un appareil de radiologie spécifique appelé **mammographe**. L'un après l'autre, vos seins sont placés entre deux plaques qui se resserrent et compriment le sein pendant quelques secondes. Deux clichés par sein sont réalisés. La sensation est désagréable mais ne dure que quelques secondes.

Le radiologue associe la lecture des clichés à un examen clinique. Il s'agit d'une **palpation de votre poitrine** pour **repérer certaines anomalies** parfois non détectables à la mammographie. Un entretien avec le médecin complète cet examen. La mammographie pourra être couplée avec un autre examen d'imagerie si nécessaire.

Les résultats

Dès la fin des examens, le médecin radiologue vous donne les premiers résultats. Cependant, les résultats définitifs vous seront communiqués par courrier, dans un délai d'environ deux semaines, après une deuxième lecture de contrôle réalisée par un second radiologue.

Si une anomalie est détectée, le médecin radiologue peut vous prescrire des examens complémentaires comme une échographie, une biopsie, une IRM ou une tomosynthèse. Dans certains cas, notamment lorsque la densité mammaire est trop élevée pour obtenir des résultats performants, une échographie mammaire peut être proposée sans qu'aucune anomalie n'ait été détectée.

De manière statistique, sur 1000 femmes participant au dépistage organisé du cancer du sein, 7 d'entre elles recevront un diagnostic de cancer du sein et seront accompagnées par une équipe spécialisée.

Les bénéfices du dépistage

- Plus les cancers du sein sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes. Par ailleurs, les cancers pris en charge à un stade précoce nécessitent

souvent des traitements moins agressifs et moins lourds, induisant donc moins de séquelles.

- L'impact estimé du programme de dépistage organisé du cancer du sein se traduit par une réduction de sa mortalité de 15 à 21 %.

Les limites du dépistage

- **La possibilité d'un sur-diagnostic** : elle est estimée à moins de 20 % dans les études les plus rigoureuses.
- **Un risque de cancer radio-induit par la mammographie** : il est infime comparé aux bénéfices qu'apporte un diagnostic précoce obtenu grâce à un dépistage régulier.
- **Cancer de l'intervalle** : ce sont des cancers qui surviennent entre 2 dépistages. Ces situations sont rares. Les cancers de l'intervalle peuvent être dus à une mauvaise interprétation de la mammographie : ce sont des résultats dits « faux négatifs ». La double lecture des résultats permet cependant de réduire considérablement ce risque. Pour 1 000 femmes qui réalisent un dépistage, moins de 2 d'entre elles développeront un cancer de l'intervalle.

Restez vigilantes entre les mammographies

Même si vous effectuez une mammographie tous les deux ans, il est important de rester attentive aux éventuels changements au niveau de vos seins et de vos aisselles. En effet, un cancer peut se déclarer avant que la mammographie suivante soit réalisée.

Ces signes doivent être signalés à votre médecin, mais ils ne signifient pas nécessairement que vous avez un cancer :

- nodule, boule, grosseur dans le sein ou au niveau des aisselles ;
- anomalie de la forme des seins ;
- rétractation de la peau ou du mamelon ;
- rougeur, œdème ou aspect de peau d'orange ;
- écoulement au niveau du mamelon.

Consultez votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage femme tous les ans pour un examen mammaire (observation et palpation).



La question de...

Aurélie C., 50 ans

« J'ai des prothèses mammaires, puis-je quand même faire une mammographie ? »

Oui. Si vous portez des prothèses mammaires, vous pouvez effectuer des mammographies. Des clichés spécifiques seront alors réalisés.



Lexique

Biopsie : prélèvement d'un fragment de tissu en vue d'un examen au microscope.

Cancer : maladie provoquée par la transformation de cellules qui deviennent anormales et prolifèrent de façon excessive. Ces cellules déréglées finissent par former une masse qu'on appelle tumeur maligne. Les cellules cancéreuses ont tendance à envahir les tissus voisins en se détachant de la tumeur primitive. Elles migrent alors par les vaisseaux sanguins et les vaisseaux lymphatiques pour aller former ailleurs une autre tumeur appelée métastase.

Échographie : examen qui permet d'obtenir en direct des images de l'intérieur du corps à travers la peau. Cet examen n'est pas douloureux : le médecin fait glisser sur la zone du corps à examiner une sonde qui produit des ultrasons (vibrations non audibles par l'oreille humaine). Quand ils rencontrent les organes, les ultrasons émettent un écho. Capté par un ordinateur, l'écho est transformé en images visibles à l'écran.

Examen clinique : moment de la consultation au cours duquel le médecin, après avoir posé des questions au patient, l'examine (il l'ausculte, le palpe, etc.).

Facteur de risque : élément qui peut favoriser le développement d'un cancer ou sa rechute. Par exemple, certaines mutations sur les gènes dits « *BRCA 1* » et « *BRCA 2* » prédisposent aux cancers du sein et des ovaires. La présence de ces mutations est un facteur de risque génétique du cancer du sein. Il existe également des facteurs de risque liés à nos modes de vie (alcool, surpoids et obésité, tabac, etc.).

IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) : examen d'imagerie médicale permettant d'obtenir des images précises du corps grâce à l'utilisation d'ondes électromagnétiques et d'un aimant.

Symptômes du cancer du sein : ensemble de signes provoqués par le cancer du sein (grosseur dans le sein ou sous le bras, modification de la forme et de l'aspect du sein, de l'aréole ou du mamelon, écoulement, etc.).

Tomosynthèse : méthode d'imagerie du sein réalisée avec un mammographe numérique plein champ permettant de recréer une image en 3D.

En savoir plus

1. Fiche Info Roche, L'essentiel sur le cancer du sein, <https://www.roche.fr/articles/cancer-sein>
2. INCa, Livret d'informations pratiques sur le dépistage des cancers du sein, <https://www.cancer.fr/catalogue-des-publications/livret-d-informations-pratiques-sur-le-depistage-des-cancers-du-sein>
3. La ligue contre le cancer, Le dépistage du cancer du sein, <https://www.ligue-cancer.net/nos-missions/le-depistage-du-cancer/depistage-du-cancer-du-sein>
4. Cancer Info, 0 805 123 124, <https://www.cancer.fr/>